



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX En exercice : 29 Présents : 27 Représentés : 02</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 21 mars 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 3 avril 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT - BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentés : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO.</i></p>
---	---

Délibération n°23

Rapporteur : Mme Marie-Thérèse BERGERET

Objet : Travaux sur le réseau d'alimentation en eau des alpages communaux – Autorisation de signature des marchés de travaux

La Commune a engagé une réflexion stratégique sur ses alpages communaux et dans ce cadre a missionné le bureau d'études Cohérence afin de réaliser un diagnostic de la ressource en eau des alpages.

Compte tenu des éléments de conclusion présentés dans le diagnostic, la Commune a décidé de procéder à des travaux de reprise de la conduite d'adduction de l'alpage du Merdassier du Levant et création d'un réservoir avec système de désinfection, reprise du captage de l'alpage de Bellieuvre, et création d'une nouvelle chambre de réunion des captages des Bassins.

Aussi, conformément aux articles L 2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, une consultation a été lancée le 06 mars 2023 selon la procédure adaptée avec publication d'un avis d'appel public à la concurrence via le profil acheteur du coordonnateur la Commune d'Ugine et parution dans un journal d'annonces légales.

Les entreprises intéressées par ce projet ont été invitées à déposer leur offre dématérialisée pour le 27 mars 2023.

Suite à l'ouverture des plis, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché pour un montant maximum de 160 000€ pour l'offre variante.

La commission « Achats » a examiné ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise M. le Maire ou à défaut son représentant à signer le marché afférent aux travaux sur le réseau d'alimentation en eau des alpages communaux, selon les conditions financières citées ci-dessus**
- **Autorise M. le Maire ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230327-20230327_DE23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Publication : 03/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

